



## L'industrie aérienne d'Afrique réclame un redémarrage sûr et harmonisé des services aériens

**17 juin 2020 (Amman)** – L'Association du transport aérien international (IATA), Airports Council International – Afrique (ACI Afrique) et les bureaux régionaux des États africains de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) unissent leurs voix pour demander aux gouvernements d'Afrique de mettre rapidement en œuvre les lignes directrices mondiales de l'OACI en vue du rétablissement de la connectivité aérienne, pour assurer le redémarrage sûr et harmonisé de l'aviation dans la région. Ces lignes directrices sont énoncées dans le document [\*Paré au décollage : Orientations relatives aux voyages aériens dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19\*](#), approuvé par le Conseil de l'OACI. Ces orientations ont aussi été adoptées dans le cadre des *Stratégies de redémarrage et de rétablissement de l'Union africaine pendant et après la COVID-19 pour le secteur de l'aviation africaine*.

« Élaborées selon les plus récentes preuves médicales et conformément aux bonnes pratiques sanitaires, les orientations du document [\*Paré au décollage\*](#) proposent aux gouvernements un cadre pour redémarrer l'aviation tout en protégeant la santé publique. Les gouvernements d'Afrique sont invités à mettre en œuvre les orientations rapidement et d'une manière harmonisée et mutuellement reconnue pour permettre à l'aviation de contribuer en toute sécurité à la reprise économique de l'Afrique après la COVID-19. La connectivité aérienne est essentielle au développement économique durable partout sur le continent », a déclaré M. Barry Kashambo, directeur régional, Bureau Afrique orientale et australe (ESAF), s'exprimant au nom des bureaux régions de l'OACI accrédités auprès des États africains.

M. Muhammad Albakri, vice-président régional de l'IATA pour l'Afrique et le Moyen-Orient ajoute : « Les orientations du document [\*Paré au décollage\*](#) de l'OACI représentent la marche à suivre à l'échelle mondiale pour l'aviation. La mise en œuvre devrait donner aux gouvernements la confiance nécessaire à l'ouverture des frontières sans quarantaine, et aux passagers la confiance voulue pour prendre l'avion. Mais les lignes directrices ne veulent rien dire si elles ne sont pas suivies. Et c'est là notre principal message aux gouvernements d'Afrique. Si on s'écarte des orientations et des approches obligatoires, en particulier en matière de quarantaine et de distanciation sociale, on nuira à la confiance du public et on rendra les opérations plus difficiles, on ralentira la reprise de l'industrie et on accroîtra les pressions économiques générées par la COVID-19. Cela nuirait à la santé publique et à la reprise économique ».

Pour Ali Tounsi, secrétaire général d'ACI Afrique : « La sécurité et la sûreté demeurent les principales priorités de l'industrie, et ces deux objectifs sont fermement enchâssés dans les activités et la culture d'entreprise des aéroports. S'appuyant sur cet héritage, les orientations du document [Paré au décollage](#) de l'OACI sont parfaitement conformes à la vision de notre industrie centrée sur le bien-être des passagers et des employés. Par conséquent, nous pressons les États d'Afrique d'adopter d'urgence des lignes directrices, pour que nous puissions en assurer la mise en œuvre au moyen de mesures uniformes, harmonisées et efficaces dans toute la région, ce qui constitue un prérequis à la reprise durable des voyages aériens, des entreprises et de l'industrie touristique du continent ».

### **Conséquences de la COVID-19 sur l'aviation en Afrique**

La COVID-19 a paralysé l'industrie du transport aérien en Afrique. On prévoit que la demande sera en baisse de 58,5 % en 2020, en glissement annuel, ce qui représente le plus fort déclin parmi toutes les régions. Les compagnies aériennes de la région devraient afficher des pertes nettes de 2 milliards \$ cette année, alors que les revenus passagers déclineraient de plus de 6 milliards \$ comparativement à l'année précédente. Parallèlement, les aéroports d'Afrique devraient enregistrer une diminution de 51 % de leurs revenus en 2020, soit environ 2,2 milliards \$. Le nombre de pertes d'emplois en aviation et dans les industries connexes pourraient atteindre 3,1 millions, et la portion de PIB soutenue par l'aviation pourrait diminuer de 28 milliards \$. Avant la crise de la COVID-19, l'aviation soutenait 6,2 millions d'emplois dans la région et générait un PIB de 55,8 milliards \$.

### **Une approche à plusieurs niveaux et par étapes**

Les orientations de l'OACI proposent une approche à plusieurs niveaux et par étapes pour redémarrer l'aviation et elles déterminent un ensemble de mesures fondées sur le risque et généralement applicables. Conformément aux recommandations et orientations des autorités de la santé publique, ces mesures vont réduire le risque de transmission du virus de la COVID-19 durant le processus de voyage.

Ces mesures sont les suivantes :

- **La distanciation physique** autant que possible et la mise en œuvre de mesures adéquates fondées sur le risque lorsque la distanciation n'est pas possible, par exemple dans les cabines d'aéronef.
- **Le port du couvre-visage et du masque** par les passagers et les travailleurs de l'aviation.
- **Le nettoyage et la désinfection routinière** de toutes les zones présentant un potentiel de contact humain et de transmission.
- **Le contrôle de santé**, qui pourrait comprendre une déclaration avant et après le vol, ainsi que la prise de température corporelle et l'observation visuelle, et qui serait effectué par des professionnels de la santé.
- **Le suivi des contacts** pour les passagers et les employés : l'information à jour sur les contacts devrait être exigée dans le cadre de la déclaration de santé, et les interactions entre les passagers et les gouvernements devraient se faire directement sur les portails gouvernementaux.

- **Les formulaires de déclaration de santé du passager**, incluant les déclarations en ligne selon les recommandations des autorités de santé compétentes. Les outils électroniques devraient avoir la préférence pour éviter l'utilisation du papier.
- **Le dépistage** : si et quand des tests en temps réel, rapides et en ligne seront disponibles.

Les organisations pressent aussi les États de saisir toutes les possibilités de lever les restrictions de voyage, par des ententes bilatérales ou multilatérales entre les pays, et ce, dès que la situation épidémiologique le permettra.

### **Soutenir le redémarrage de l'industrie**

L'OACI, l'IATA et ACI Afrique ont aussi affirmé leur détermination à soutenir les intervenants de l'industrie dans la région, pour assurer la mise en œuvre et la conformité aux orientations du document *Paré au décollage* de l'OACI. Cela inclut la mise au point de [procédures opérationnelles](#) plus détaillées dans quatre domaines particuliers : les aéroports, les aéronefs, les équipages et le fret, conformément aux orientations de *Paré au décollage*.

« Rétablir de façon sûre la connectivité internationale tout en s'assurant que l'aviation n'est pas une source considérable de propagation de la COVID-19 n'est pas une question de choix, mais une nécessité. L'aviation affronte le plus grand défi de son histoire ; nous avons besoin des efforts de tous pour relever l'industrie et la remettre en marche, et nous sommes déterminé à y arriver avec le moins possible de perturbation et de risque. Nous allons collaborer avec les États et les soutenir dans la mise en œuvre de ces lignes directrices aussi vite et efficacement que possible et nous encourageons les gouvernements et les autres intervenants de l'industrie à faire appel à nous », ajoute M. Albakri.

L'IATA, ACI Afrique, l'OACI, l'Union africaine, la Commission africaine de l'aviation civile (CAFAC), l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA), l'Association des compagnies aériennes d'Afrique australe (AASA) et CANSO collaborent étroitement pour soutenir le démarrage sûr de l'industrie aérienne en Afrique.

### **Tous ensemble**

L'IATA, ACI Afrique et l'OACI croient fermement qu'il est temps que les intervenants de l'écosystème de l'aviation agissent dans l'unité et travaillent ensemble en vue d'une reprise rapide, efficiente, harmonisée et durable de l'industrie du transport aérien d'Afrique.

- FIN -

[Pour en savoir plus, veuillez communiquer avec :](#)

Communications corporatives

Tél. : +41 22 770 2967

Courriel : [corpcomms@iata.org](mailto:corpcomms@iata.org)

Notes aux rédacteurs :

- L'IATA (Association du transport aérien international) représente quelque 290 compagnies aériennes qui assurent 82 % du trafic aérien mondial.
- Vous pouvez nous suivre sur la page <http://twitter.com/iata> pour prendre connaissance des annonces, des positions politiques et d'autres renseignements utiles.